

AVIS INTERNET

Objet : Changements sur les organismes de placement collectifs (« OPC ») gérés par la société de gestion Ofi Invest Asset Management à compter du 1^{er} septembre 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts et/ou actionnaire de l'un des OPC cités en Annexe 1, gérés par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **1^{er} septembre 2023**, Ofi Invest Asset Management a décidé de procéder aux modifications suivantes sur vos OPC :

- i) **Mise à jour du document-type DIC PRIIPS :** suite aux différentes précisions doctrinales apportées par le régulateur depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, le document d'information clés (« DIC ») issue du règlement (UE) n° 1286/2014 dit « Règlement PRIIPS » associé à chacun des OPC et initialement publié par la société de gestion a été mis à jour.
- ii) **Ajout d'un avertissement en l'absence d'introduction d'outils de gestion de la liquidité :** l'avertissement-type ci-dessous a été inséré dans le prospectus des OPC afin de mettre en garde les investisseurs sur le risque accru de suspension totale des souscriptions et des rachats en cas de circonstances exceptionnelles du fait de l'absence d'introduction d'un mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") :

« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPC. ».
- iii) **Modification des modalités de calcul de la valeur liquidative :** Ofi Invest Asset Management a décidé, pour des contraintes opérationnelles, que la valeur liquidative des OPC sera calculée de façon quotidienne à l'exception des jours fériés légaux en France.

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire des OPC actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : www.afer.fr à compter du 1^{er} septembre 2023.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

Annexe 1 Liste des OPC

Nom de l'OPC	Code ISIN
AFER ACTIONS AMERIQUE	FR0011399658 (Part C/D)
AFER ACTIONS EURO ISR	FR0007024393 (Part A)
	FR0010505164 (Part I)
AFER ACTIONS MONDE	FR0010094839 (Part C/D)
AFER AVENIR SENIOR	FR0013203841 (Action C/D)
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	FR0010821470 (Part C/D)
AFER INFLATION MONDE	FR0013498532 (Part A)
	FR0013498540 (Part I)
AFER MARCHES EMERGENTS	FR0011399682 (Part C/D)
AFER MULTI FONCIER	FR0013246253 (Part C/D)
AFER OBLIG MONDE ENTREPRISES	FR0011731710 (Part C/D)
AFER PATRIMOINE	FR0010094789 (Part C/D)
AFER-FLORE	FR0007024880 (Part C/D)
AFER-SFER	FR0000299364 (Action C/D)
OBJECTIF 2026	FR0013499886 (Part AFER)